

Assemblée générale de l'Association Les Gourmets de Brax, saison 2024

L'assemblée générale s'est tenue le vendredi 31 janvier à la Maison des Associations à Brax, de 20h à 23h.

Présents :

- *Mangeurs et Référents* : Sylvie Coppin, Laurie Volebele, Fabrice Boudy, Elodie Bertin, Annie Brésolin, Aurélie Belvèze, Olivier Adam, Vincent Billiard, Carole Trouillon, Mathilde Clauss, Sylvie Ducos, Alain Ducos, Marjorie Lalanne, Aurélie Nakache, Emmanuelle Aguet-Calvet (visioconférence), Sophie Gillaux (visioconférence).
- *Mangeurs ayant transmis un pouvoir* : Mélanie Jucla, Vincent Bouzignac
- *Paysans* : Loïc et Maryline Dellarossa (légumes), Eddy et Marie-Line Georget (cochon), Isabelle Wintersdorff (confitures, chutneys ...)
- *Représentant du réseau des AMAP Midi Pyrénées* : Cyril Martinie

L'ordre du jour était le suivant :

1. Allocution du Président, avec bilan des actions menées en 2024
2. Bilan de l'année 2024 par les différents référents, parole aux paysans et aux mangeurs
3. Bilan financier 2024, vote
4. Démissions, renouvellement des dirigeants, vote
5. Renouvellement de la cotisation à l'association, vote
6. La parole aux mangeurs et aux paysans, points divers

Le diaporama présenté lors de la réunion est annexé à ce compte rendu (annexe 1). Merci de vous y référer pour accéder aux informations détaillées concernant l'activité de l'association. Ne sont repris ici que les principaux éléments de discussion.

Bilan année 2024

Contexte général : mot du président sortant

La crise agricole fait l'actualité depuis plus d'un an. La médiatisation est particulièrement importante depuis quelques mois dans la perspective des élections professionnelles aux Chambres d'Agriculture (résultats disponibles depuis le 6 février 2025). Porté par une partie des syndicats agricoles, la fronde s'intensifie contre les mesures favorables à l'écologie. Portée par les sénateurs Duplomb et Menonville, la proposition de loi « *visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur* » est actuellement en discussion au Sénat. Elle prévoit la dépenalisation de certaines infractions (dégradation d'écosystèmes naturels par exemple), la « sécurisation rétroactive de projets de stockage d'eau » (mégabassines), la réintroduction de pesticides interdits ... etc. La suppression de l'Agence Bio (agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique) a même été proposée. Tout cela

intervenant dans un contexte post-inflation très difficile pour l'agriculture paysanne (bio en particulier).

La situation est donc grave pour nos paysans. Il est plus que jamais important et urgent de tout mettre en œuvre pour les soutenir. AMAP signifie « Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne ». Ce maintien est aujourd'hui clairement menacé. A nous de mobiliser l'énergie nécessaire pour apporter l'indispensable soutien au seul modèle d'agriculture en mesure de nous nourrir sainement et durablement, en prenant soin de l'environnement dans lequel nous vivons.

Nous constatons depuis quelques années un certain essoufflement dans notre association. Il est difficile de recruter des volontaires pour les permanences, des référents pour les différents contrats (certains référents sont les mêmes depuis 10 ans, certains bénévoles doivent être référents pour plusieurs contrats), des bénévoles pour aider lors des chantiers ou des manifestations que nous organisons ... etc. L'actuelle équipe en charge du pilotage de l'association des 12 AMAP a beaucoup de mal à se renouveler. Une certaine « usure » est inévitable mais présente un risque clair pour la pérennité de notre association. Nous lançons donc un appel à toutes les bonnes volontés pour venir nous aider à faire vivre notre groupe. J'insiste sur le fait qu'il y a un certain caractère d'urgence.

Bilan pour notre association

La synthèse globale des contrats 2024 est présentée aux diapos 10 et 11 de l'annexe 1.

Pour la saison 2024, notre association regroupe :

- 52 familles de mangeurs
- 11 producteurs

Bilan des commandes hors contrats :

- Voir les détails sur les diapos 12 et 13 de l'annexe 1

Manifestations et journées festives (hors « chantiers participatifs ») :

- Apéro d'été aux Serres Dellarossa (28 juin 2024)
- Soirée Cinécylo (20 septembre 2024)

Les mangeurs ont également pu participer à des visites et manifestations organisées par les paysans :

- Journée portes ouvertes aux Serres Dellarossa, chez Loïc et Maryline (20 avril)
- Journées portes ouvertes à la ferme des Cochons Bio, chez Eddy et Marie-Line (1 et 2 juin)
- Visite de la ferme Au pré des brebis, chez Anaïs (22 juin)

Idées d'animations pour 2025 ?

- Renouveler la soirée Cinécylo
 - o Demande de subvention à adresser à la mairie de Brax avant le 28 février
- Renouveler les apéro-repas partagés lors de quelques distributions de changement de saison.
- Prévoir des visites de producteurs, des participations à des chantiers (légumes)

Bilan des contrats 2024

Voir les détails sur les diapos 16 à 33 de l'annexe 1.

Légumes

2ème saison pour Loïc.

- 25 familles pour 24 paniers (du fait des paniers partagés) alors que Loïc avait prévu de pouvoir fournir 30 paniers.
- 43 distributions, du 03/05/2024 au 14/03/2025
- Année 2024 compliquée car très humide

Loïc rappelle 2 points importants pour lui :

- Toute aide ponctuelle de la part des mangeurs, même pour quelques heures, est toujours la bienvenue. Cette aide peut être apportée pour des activités qui ne nécessitent pas d'effort physique (tri de l'ail et des oignons par exemple). Pour les mangeurs, c'est l'occasion de se changer les idées et de prendre l'air
- Les permanences assurées par les mangeurs lors des distributions sont également très utiles : aide au déchargement et au rangement, appel des retardataires, aide au rangement

Une aide de quelques personnes sera nécessaire aux serres le vendredi 21/02 pour récolter et préparer la distribution car Loïc sera absent

Prévisions pour la prochaine saison 2025-2026 :

- Démarrage des distributions prévu un peu plus tôt (25/04)
- Atteindre 27 à 28 paniers
- Décaler certaines distributions du mois de mai au mercredi soir, pour tenir compte des jours fériés

Demande des mangeurs présents : serait-il possible de proposer 2 tailles de paniers ?

- Le 'grand' panier ne serait pas nécessairement un 'double' panier mais pourrait comporter des légumes ne figurant pas dans le 'petit' panier.
- Décision à prendre par Loïc en fonction des contraintes

Fromages de chèvre

Année également compliquée car très humide

Le nombre de familles et le volume global sont en baisse depuis plusieurs années.

Pas de modifications prévues pour le contrat AMAP de la saison 2025. Il n'est pas possible pour Fabrice de faire 1 distribution tous les 15 jours. Le temps nécessaire et les coûts de déplacement sont déjà élevés par rapport au volume des distributions

Fromages et Produits laitiers de brebis

1ère saison de production, positive pour Anaïs.

La nouvelle saison est en cours depuis novembre dernier.

Anaïs a été remplacée par une salariée pendant son congé maternité, jusqu'à fin janvier. Elle prévoit de revenir aux distributions AMAP en avril.

Agneau – Mouton

Un bélier a amené la gale dans le troupeau, avec des conséquences néfastes sur le troupeau (brebis affaiblies, brebis non gestantes).

Le contrat 2025 est ouvert

Volailles et Œufs

Légère baisse par rapport aux saisons précédentes

Il faudrait prévoir une visite de la ferme du GAEC de Perrot.

Veau – Bœuf

1^{ère} saison avec Daniel Thoulouse de Fontenilles

Bons retours des mangeurs sur la qualité de la viande

Miel

La saison 2025 va débuter avec une nouvelle apicultrice, Lucie Hotier de Fabas (Ariège).

Lucie fait du miel pressé, de consistance crémeuse.

Fonctionnement sur l'année scolaire → 2 distributions pour cette 1^{ère} saison, de mars à juillet

Elle ne sera pas présente aux distributions car Fabrice (réfèrent) ira chercher les produits à Fontenilles. Mais les mangeurs seront conviés à une visite

Tisanes

En augmentation, avec une belle commande exceptionnelle en décembre.

Relance des ateliers d'herboristerie

Fruits-Pain

Vincent ne livre plus que notre AMAP, à la suite d'un désaccord avec l'AMAP de Launaguet, qui fait venir des fruits en provenance d'Espagne. Il cherche donc une nouvelle AMAP.

Nathalie qui est venue présenter ses paniers en décembre propose des stages de vannerie

Cochon

Des commandes hors contrat sont possibles en complément des contrats.

Ces commandes hors contrat peuvent être ouvertes aux familles n'ayant pas de contrat, au moins pour quelques distributions

Les journées portes ouvertes avec animations et repas à la Ferme des Cochons Bio (chez Eddy et Marie Line) sont prévues les 7 et 8 juin.

Participation aux journées de ferme en ferme en avril

Marie Line voudrait avoir des contacts AMAP pour renseigner les clients qui viennent chez eux et souhaitent des infos sur les AMAP

Farines et Légumineuses

Contrat 2025 - inscriptions ouvertes jusqu'au 3/02.

Les semis faits avant la période humide sont prometteurs mais il est maintenant difficile de trouver le bon moment pour les graminées. Le dérèglement climatique entraîne des soucis de stockage car les températures douces ne permettent pas de casser naturellement le cycle de certains insectes. Pour info, si vous constatez des résidents dans vos farines et légumineuses, il suffit de les passer au congélateur avant de les stocker.

Produits végétaux transformés d'Isabelle Wintersdorff du GAEC du Garrousset (GAEC dans lequel sont associés Isabelle, Jonathan et une maraichère)

Une commande des produits transformés (sirops, confitures, ketchups, chutneys et pickles) a été organisée en décembre.

Plusieurs modalités pour la 1^{ère} année ont été évoquées : contrat AMAP ou commandes groupées.

Après discussion, il est décidé de lancer un contrat AMAP pour la saison 2025 :

- Référente Aurélie Belvèze
- 5 distributions par an, aux mêmes dates que les distributions Agneau (pour faciliter l'organisation pour Jonathan et Isabelle)
- Choix des parfums une semaine avant chaque distribution

Point sur les réseaux sociaux et la communication

- Laurie aurait besoin d'aide d'une autre personne, au moins pour assurer la veille sur Instagram, Facebook. Cette veille pourrait sans doute être assurée par un jeune d'une famille de mangeurs.
- Il faudrait s'associer à un évènement organisé par l'association « Jardin Nature Pibrac » pour communiquer sur notre association et les AMAP. Maryline y a déjà rencontré des personnes cherchant des producteurs locaux

Point sur les adhésions à l'association 'les Gourmets de Brax' et au réseau des AMAP Midi-Pyrénées

L'adhésion à l'association pour l'année 2025 est indispensable et doit se faire en même temps que l'adhésion aux nouveaux contrats.

L'adhésion au réseau des AMAP Midi-Pyrénées est également primordiale.

Sans le réseau, notre groupe de mangeurs n'existerait pas. C'est le réseau qui a permis sa création et sa structuration, mais aussi l'identification d'une partie des paysans qui nous nourrissent aujourd'hui. Le réseau nous a apporté son appui lors de certaines périodes difficiles (il y en a eu dans le passé, avec certains paysans par exemple). Les contacts au sein du réseau (et en particulier notre « parrain » Cyril) nous partagent des expériences d'autres AMAP qui nous aident dans certains choix d'organisation ou pour certaines décisions. Grâce au réseau, nous avons connaissance de certaines manifestations qui sont intéressantes et nous font progresser dans notre appréhension du monde paysan, de ses opportunités et contraintes. Grâce à nos cotisations, le réseau peut salarier de façon mutualisée une coordinatrice dont l'action est très importante pour la visibilité et le déploiement de nos valeurs et activités. En résumé, le réseau est indispensable à ce qui est la raison d'être de notre association : le soutien à l'agriculture paysanne. Adhérons donc toutes et tous au réseau.

Bilan financier

Voir le détail des comptes en diapo 37 de l'annexe 1.

1462€ en dépenses, 1350€ en recettes.

Le solde 2024 s'établit à 1255,73€ dont 671,23 € en banque + 584,5€ en caisse.

Le montant de la cotisation 2025 est maintenu à 5€.

Une subvention équivalente à celle de 2024 sera demandée à la Mairie.

Le bilan moral et le bilan financier sont soumis au vote de l'AG, et validés à l'unanimité.

Renouvellement du bureau de l'association et des référents

Alain Ducos, Président, et Annie Brésolin, Secrétaire, ne souhaitent pas renouveler leur mandat.

Les candidatures proposées sont : Vincent Billiard Président et Sylvie Ducos Secrétaire

Le nouveau bureau proposé au vote est donc composé comme suit :

Président	Vincent Billiard
Vice-présidente	Marjorie Lalanne
Trésorier	Olivier Adam
Secrétaire	Sylvie Ducos

Cette proposition est soumise au vote de l'AG et acceptée à l'unanimité.

Points divers

- Rappel de la nécessité pour les adhérents de participer à la vie de l'association, notamment en participant aux permanences, aux visites de ferme, aux chantiers.
- L'organisation des échanges de paniers pour les congés d'été, grâce à un fichier partagé a été utile : à reconduire pour l'été prochain
- Marjorie donne quelques informations sur les réflexions autour de l'alimentation au niveau de la mairie de Léguevin :
 - o Constat au niveau des cantines : les enfants ne mangent plus de légumes. Il y a beaucoup de gaspillage → travail pour l'amélioration des recettes, la sensibilisation
 - o La commune a en projet l'installation d'un maraîcher

Fin de l'AG à 23h

Signature du Président, Vincent Billiard – à Brax le 08/02/2025

